

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2017

Lors de la séance ordinaire tenue le 5 décembre 2016, le Conseil a adopté le calendrier des séances du conseil pour l'année 2017.

L'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

La tenue des séances régulières du conseil municipal de Saint-Jude pour l'année civile **2017** se tiendront à la salle du conseil du centre communautaire au 930, rue du Centre et débiteront à **20h00**:

9 janvier (2^{ème} lundi de janvier)
6 février
6 mars
3 avril
1er mai
5 juin
7 août
5 septembre (mardi suivant Fête du travail)
2 octobre
13 novembre
4 décembre

Donné à Saint-Jude, ce 6 décembre 2016

Nancy Carvalho, directrice générale